

# ANAGED

N° 002 / Avril 2019 / Le trimestriel de l'Agence Nationale de Gestion des Déchets

## Mag



## DEMARRAGE DU NOUVEAU SYSTEME DE GESTION DES DECHETS:

Un vent nouveau souffle sur le secteur de la salubrité



**Madame Sarrahn OUATTARA,**  
Directeur Général de l'ANAGED:

“Le processus de modernisation de la gestion des déchets est en marche”

POUR TOUS CAS D'INSALUBRITE  
ET DE NUISANCE SONORE, APPELEZ L'ANAGED AU:

47 14 00 00 / 01 20 00 00 / 56 50 00 00

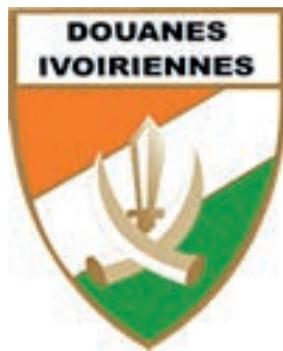


# NOS PARTENAIRES



**ARDCI**

Assemblée des Régions et Districts de Côte d'Ivoire



DIRECTION GÉNÉRALE DES IMPÔTS



Compagnie Ivoirienne d'Electricité



MOTAENGIL  
AFRICA

CÔTE D'IVOIRE



**ECOTISA**

## P.5 Editorial

Chères lectrices et lecteurs de l'ANAGED MAG,

## P.6 ANAGED EN ACTION

### P.6 DEMARRAGE DU NOUVEAU SYSTEME DE GESTION DES DECHETS

Un vent nouveau souffle sur le secteur de la salubrité

### P.8 REAJUSTEMENT DE LA TAXE D'ENLEVEMENT DES ORDURES MENAGERES (TEOM)

L'ANAGED en campagne d'explication à Anyama, Songon et Bingerville

### P.9 L'HISTORIQUE DE LA TAXE D'ENLEVEMENT D'ORDURES MENAGERES (TEOM)

### P.11 LUTTE CONTRE L'INSALUBRITE DANS LE DISTRICT D'ABIDJAN

Les nouveaux opérateurs marquent de leurs empreintes les communes d'Abidjan

### P.12 Cinq mois après le déploiement des nouveaux opérateurs de collecte des déchets dans le District Autonome d'Abidjan, des abidjanais se prononcent sur l'état de la salubrité des communes.

### P.14 LUTTE CONTRE L'INSALUBRITE L'ANAGED forme huit (8) ONG en techniques de gestion des déchets ménagers

### P.15 LUTTE CONTRE L'INSALUBRITE L'ANAGED appuie l'ONG « Arbre de vie d'Afrique » en matériel de salubrité

### P.16 INSALUBRITE DANS LES ECOLES Le COGES PLATEAU DOKUI BAD-ABOBO installe ses comités de salubrité

### P.17 SALON DE LA PROPETE, DE L'HYGIENE ET DE LA SECURITE ENVIRONNEMENTALE (CLEAN EXPO 2019) L'ANAGED démontre son expertise en matière de gestion des déchets

### P.18 Sarrahn OUATTARA, Directeur Général de l'ANAGED: "Le processus de modernisation de la gestion des déchets est en marche"



### P.20 FORMATION EN MANAGEMENT DE GESTION DES DECHETS : L'ANAGED A L'ECOLE DU JAPON.

## P.21 ECHOS DU MINISTERE



### P.21 24ème édition de l'opération Grand Ménage San Pedro reçoit le satisfecit de la Ministre Anne Ouloto

### P.22 MISE EN ROUTE DE LA NOUVELLE POLITIQUE DE GESTION DES DECHETS

La décharge d'Akouedo désormais fermée

### P.23 GESTION MODERNE DES DECHETS

Le Centre de Valorisation et d'Enfouissement Technique (cvet) de Kossihouen désormais opérationnel

### P.24 INFRASTRUCTURE DE TRI DES DECHETS SECS INDUSTRIELS NON DANGEREUX

LE MINISTRE ANNE OULOTO INAUGURE LE CENTRE DE LASSIRE DÉCHETS SERVICES A ABIDJAN

### P.25 GESTION OPTIMISEE DES RECLAMATIONS CLIENT DU MINISTERE DE L'ASSAINISSEMENT ET DE LA SALUBRITE :

Une plateforme a vu le jour

## P.26 VIE EN ENTREPRISE



### P.26 CELEBRATION DE LA 42ème JOURNEE INTERNATIONALE DES DROITS DE LA FEMME L'ANAGED célèbre ses vaillantes et dynamiques Femmes.

## P.33 CONSEILS SANTE

### P.33 AVC Ou ACCIDENT VASCULAIRE CEREBRAL

## P.33 TRUCS ET ASTUCES

### P.34 LES BIENFAITS DU PERSIL



Directeur de Publication: **Sarrahn T. OUATTARA** • Rédacteur en Chef: **Alain Roger AKICHI** • Redacteur Adjoint : **Daouda DOSSO** • Secrétaire Général de Rédaction : **Privat DJIROU** • Comité de Rédaction: **Direction de la Communication et des Relations Extérieures**  
Infographie & Impression: **Bureau d'Afric Groupe** • Nombre de tirage : **1500 exemplaires**



# Tantie, Tonton arrêtez de **SALIR** la ville





**Madame Sarrahn OUATTARA**  
Directeur Général de l'ANAGED

## Chères lectrices et lecteurs de l'ANAGED MAG,

**C**omme à l'accoutumée, et pour ne pas trahir la tradition, tous nos amis et familles nous communiquent leurs vœux et reçoivent les nôtres. C'est une excellente habitude que nous pérenniserons à notre façon en y participant avec gaieté et générosité non feinte.

Je voudrais à travers la parution du premier numéro de l'année 2019 souhaiter mes vœux de santé, de paix et de succès à tous les ivoiriens en général et aux acteurs de la filière des déchets en particulier.

La synergie d'actions des services de l'ANAGED, des partenaires techniques et institutionnels de la filière des déchets nous a permis de poser les jalons d'une gestion durable des déchets en Côte d'Ivoire.

Je voudrais, à cet effet marquer ma reconnaissance à tous ces partenaires dévoués à la cause de la salubrité en Côte d'Ivoire.

Cette année des défis importants se présentent à nous, de la collecte à la valorisation des déchets en passant nécessairement par la sensibilisation des populations au changement de comportement.

Ces challenges seront résolument confortés par la mise en œuvre d'actions conjuguées de tous les acteurs du secteur.

Ces défis à relever nous invitent à plus de solidarité et d'abnégation. C'est pourquoi, je formule des vœux de succès en invitant tous les acteurs du secteur à travailler main dans la main pour relever le défi d'une gestion durable des déchets en Côte d'Ivoire afin qu'ensemble nous redonnions vie à nos déchets pour une Côte d'Ivoire saine.

*Bonne Et Heureuse Année 2019 !*

## DEMARRAGE DU NOUVEAU SYSTEME DE GESTION DES DECHETS

### Un vent nouveau souffle sur le secteur de la salubrité



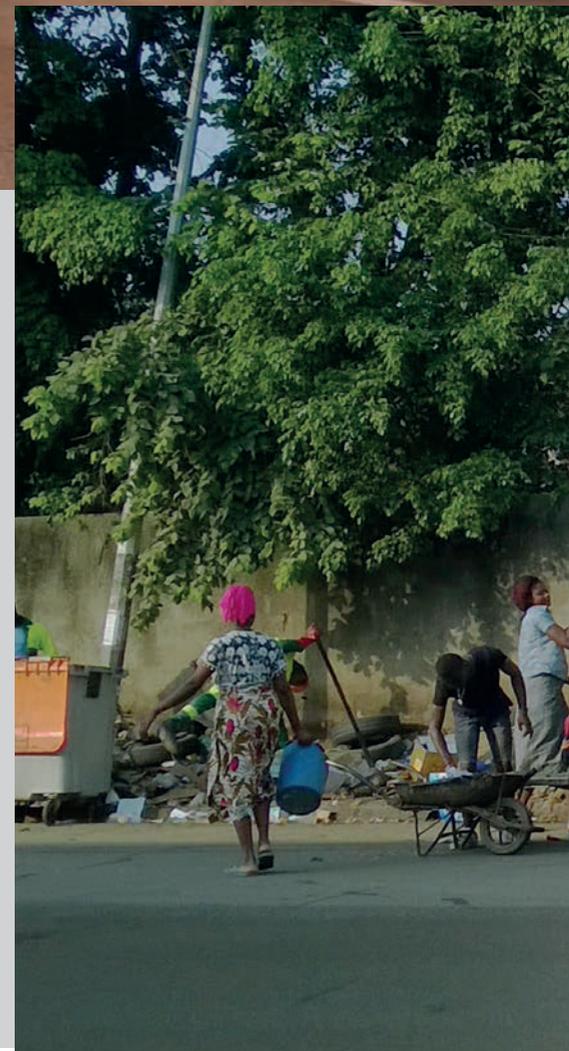
Une vue de la flotte automobile de ECO-EBURNIE

La nouvelle politique de gestion des Déchets Ménagers et Assimilés (Dsma) dans le District Autonome d'Abidjan est entrée dans sa phase pratique depuis le vendredi 02 novembre 2018 avec la mise en service de deux nouveaux opérateurs de collecte des déchets.

Ces nouveaux opérateurs, en charge de la réalisation de ce projet novateur, ECO EBURNIE et ECOTI.SA interviennent avec du matériel neuf devant servir à redonner à l'agglomération d'Abidjan son lustre d'antan. Leur mission est de mener des opérations de ramassage des déchets managers et assimilés dans les treize communes du District Autonome d'Abidjan. Selon

les responsables de ces entreprises, ce sont 400 camions mobilisés qui sillonnent de jour comme de nuit les différents quartiers des communes pour la collecte systématique des ordures ménagères.

Ces deux opérateurs assurent également la pré-collecte avec une amélioration du conditionnement des déchets. Les ordures conditionnées sont mises dans des coffres d'une capacité allant de 5 à 20m3 ainsi que des bacs d'une capacité de 240 à 1100 litres. Ces ordures sont transvasées dans des camions tasseurs et convoyées par la suite au Centre de Valorisation et d'Enfouissement Technique (CVET) de Kossihouen. Ce sont plus de 2500 réceptacles installés par les opéra-



le curage des caniveaux ainsi que la valorisation des déchets.

Avec l'avènement de ce nouveau système de gestion des déchets, les populations sont très heureuses de constater une amélioration de leur cadre de vie. Cette amélioration est le fruit des actions des nouveaux opérateurs mais aussi du dispositif de suivi mis en place par l'ANAGED. Ce dispositif comprend une veille de la salubrité et le déploiement de 70 agents contrôleurs qui sillonnent les rues et artères des communes du District Autonome d'Abidjan.

Rappelons que l'ANAGED enregistre aujourd'hui un taux de couverture de 100 % des services de collecte dans le District Autonome d'Abidjan.

Pour réussir ce challenge, il est impératif que chaque citoyen adopte un nouveau comportement et accompagne ce nouveau processus de gestion des déchets pour une Côte d'Ivoire belle et salubre.

*Privat DJIROU*



## REAJUSTEMENT DE LA TAXE D'ENLEVEMENT DES ORDURES MENAGERES (TEOM)

### L'ANAGED en campagne d'explication à Anyama, Songon et Bingerville



Félix NADRO CT du DG présentant la nouvelle politique à la population d'Anyama

Une équipe de la Direction Générale de l'ANAGED initie depuis le mois de novembre 2018 une série de rencontres explicatives du réajustement de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM) dans les localités d'Anyama, Songon et Bingerville.

Ces rencontres mobilisent les autorités administratives, politiques, coutumières, religieuses, les organisations de la société civile ainsi que les populations desdites localités.

A toutes ces rencontres, les émissaires de l'ANAGED, messieurs Félix NADRO et Alain Roger AKICHI, respectivement, Conseiller Technique du Directeur Général de l'ANAGED et Directeur de la Communication présentent les dispositions règlementaires de l'Etat de Côte d'Ivoire relatives au paiement de la TEOM.

En effet, cette taxe stipule que: « les communes assujetties au paiement de la TEOM sont de deux catégories : les communes qui ne font pas partie du territoire du District Autonome d'Abidjan payent 1 franc par kWh d'électri-

cité basse tension consommé ; et les communes qui font partie du territoire du District Autonome d'Abidjan payent 2,5 francs par kWh d'électricité basse tension consommé ».

Expliquant le statut des communes d'Anyama, Songon et Bingerville, les représentants de l'ANAGED soutiennent que depuis 2010, les trois communes susmentionnées sont rattachées au District Autonome d'Abidjan ; de ce fait celles-ci sont assujetties au paiement de la TEOM de 2,5

francs par kWh au même titre que les autres communes d'Abidjan.

L'information est très bien accueillie, surtout avec le déploiement effectif des nouveaux opérateurs ECOTI.SA et ECO EBURNIE dans ces localités.

**Roger TIEHIDE**



Photo de famille à Songon



souci de lever toute équivoque et se conformer à la législation en vigueur, la CIE a-t-elle procédé au changement de la dénomination « Taxe communale » par « la Taxe rémunératoire pour l'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM) » sur les factures d'électricité, sur demande de l'ex- FFPSU tout en précisant qu'il ne s'agit pas de l'institution d'une nouvelle taxe.

### Mode de tarification

Il faut dire qu'à l'époque, la TEOM avait pour base, les impositions foncières mises en recouvrement, selon la loi n°67-147 du 15 avril 1967, portant budget spécial d'investissement et d'équipement pour l'exercice 1967. Autrement dit, cette taxe était recouvrée à partir de l'impôt foncier. Cependant, le tarif était méconnu, de 1955 à 1967.

Suite aux difficultés de recouvrement de la TEOM, la taxe sur l'eau et l'électricité venue la suppléer uniquement

dans les communes d'Abidjan et de Bouaké était fixée de la manière suivante : un ménage ou un abonné à l'électricité payait **1 franc par kWh d'électricité basse tension consommé**. Puis, dans le même temps, le ménage ou l'abonné d'eau payait **5 francs par mètre cube d'eau consommé**.

En 1973, sur demande des autres municipalités, le remplacement de la TEOM par la taxe sur l'eau et l'électricité a été obtenu par arrêté du Ministre des Finances de l'époque. Du coup, la décision de paiement de la taxe sur l'eau et l'électricité a été élargie à toutes les villes et communes de Côte d'Ivoire.

En 1981, interviendra une autre modification. En effet, l'article 58 de la loi n°81-1129 du 30 décembre 1981, portant régime financier des Communes et de la Ville d'Abidjan autorisera les collectivités à percevoir des taxes rémunératoires et des redevances. La conséquence, c'est qu'en 1982, il a été

institué à l'article 27 de l'annexe fiscale à la loi n°82-1157 du 21 décembre 1982 portant loi de Finances pour la gestion 1983, une taxe rémunératoire uniquement sur la consommation d'électricité appelée « taxe communale », inscrite sur les factures d'électricité depuis 1983.

Cette taxe est fixée comme suit :

- **2,5 francs par kWh d'électricité basse tension consommée à Abidjan**
- **1 franc par kWh d'électricité basse tension consommée dans les communes autres que celles composant la ville d'Abidjan.**

Depuis lors, le tarif de la TEOM demeure inchangé, même avec les nouvelles décisions administratives qui ont érigé la ville d'Abidjan en District Autonome.

*Source: Service de mobilisation des Ressources / Direction du Budget, des Finances et des moyens généraux.  
Adaptation : Roger TIEHIDE*

## L'ANAGED sensibilise à l'émission « **Matin Bonheur** » de la RTI 1



M. AKICHI Alain Roger, Directeur de la Communication / ANAGED

Dans le cadre de l'application du nouveau mode de gestion des déchets, la vision du Directeur Général de l'ANAGED est non seulement de communiquer de façon constante en direc-

tion de la population en vue faciliter le contact entre elle et les nouveaux opérateurs de collecte des déchets sur le terrain, mais aussi d'emmener celle-ci à l'adoption de comportements

responsables en matière de propreté. Pour ce faire, la Direction Générale de l'ANAGED, à travers sa Direction de la Communication, développe à l'émission « Matin Bonheur » de la RTI 1, des actions de sensibilisation sur certains aspects comme le respect du programme des horaires de sorties des déchets et d'autres comme la préservation des ouvrages de canalisation pour éviter les inondations. A ces temps d'antenne, les populations sont invitées à participer au maintien de leur cadre de vie dans la propreté par l'adoption des comportements responsables.

**Roger TIEHIDE**

## LUTTE CONTRE L'INSALUBRITE DANS LE DISTRICT D'ABIDJAN

### Les nouveaux opérateurs marquent de leurs empreintes les communes d'Abidjan

02 novembre 2018, 02 avril 2019. Cela fait cinq (5) mois que les nouveaux opérateurs de collecte des déchets, ECOTI.SA et ECO EBURNIE, engagés par l'Etat de Côte d'Ivoire, suite à un appel d'offres international, pour la gestion intégrée des ordures ménagères du District Autonome d'Abidjan, sont déployés dans les différentes communes d'Abidjan. C'est un projet sagement piloté par le Ministère de l'Assainissement et de la Salubrité (MI-NASS).

La clé de répartition des communes entre les deux opérateurs ne souffre d'aucune ambiguïté. ECOTI.SA assure la propreté des communes d'Abobo, Anyama, Bingerville, Cocody et Plateau ; et ECO-ECOBURNIE s'occupe des communes d'Adjamé, Attécoubé, Yopougon, Songon, Koumassi, Marcori, Treichville et Port-Bouët.

Après la cérémonie officielle du lancement de leurs activités, les opérateurs ont progressivement déployé leur matériel technique et leur personnel sur le terrain où les résultats escomptés deviennent de plus en plus visibles. Loin de se complaire dans une autosatisfaction, il faut tout de même reconnaître qu'en l'espace de cinq mois, un changement notable est constaté sur l'environnement urbain.

A tous les carrefours, sur presque toutes les artères des communes du District d'Abidjan, sous un soleil parfois accablant, les braves agents des opérateurs transpirant à grosses gouttes assument leur part de sacrifice pour la propreté de la capitale économique. Des communes de Port-Bouët à Songon en passant par les autres communes, notre équipe de reportage a pu se rendre compte de l'évidence de l'exécution des prestations des opérateurs.

En somme, parlant de la propreté d'Abidjan, il faut affirmer qu'avec la



Les Agents assurent le service - Cocody

présence de ces partenaires sur le terrain, la ville d'Abidjan présente fière allure. Vu donc ce qui est réalisé, la Côte d'Ivoire amorce une nouvelle dynamique dans la gestion de la salubrité. Cependant, des actes de vandalisme pourraient freiner cet élan de propreté.

#### Les actes de vandalisme

Pour réussir ce coup de maître, il faut que le citoyen ivoirien épargne les opérateurs des actes de vandalisme pour adopter des comportements éco citoyens. En effet, les réceptacles de propreté (les bacs et coffres) disposés à des endroits stratégiques doivent être considérés comme des biens publics dont la sécurité est l'affaire de tous.

Nous déplorons dans certains quartiers des actes d'incivisme marqués

par la destruction des réceptacles : A Cocody Angré, terminus des lignes 81 et 82, un bac à ordures a été enflammé ; un autre bac à ordures volé, a été retrouvé avec un voyageur, dans une gare routière d'Adjamé ; à Koumassi, c'est un gros coffre à ordures qui a été victime d'incendie...

Autant de matériels qui coûtent excessivement chers, mis à notre disposition par les opérateurs et qui subissent l'incivisme de certains individus malintentionnés.

Vivement que l'esprit de sagesse nous habite tous pour soutenir les efforts du Gouvernement ivoirien en matière de gestion des déchets.

**Roger TIEHIDE**



Coffre incendié dans la Commune de Koumassi

Cinq mois après le déploiement des nouveaux opérateurs de collecte des déchets dans le District Autonome d'Abidjan, des abidjanais se prononcent sur l'état de la salubrité des communes.



**Madame ATTA DE Janie, Commerçante dans la commune d'Abobo**

Depuis l'arrivée des nouveaux opérateurs, je constate, pour ma part, une nette amélioration de la propreté des quartiers. Les nouvelles structures font bien leur travail. Je suis très heureuse et je souhaite que cela se pérennise. Nous les voyons partout au travail dans les rues d'Abidjan, balayant et ramassant les ordures. Les coffres pleins d'ordures ménagères ne restent plus sur les lieux pendant des jours avec des odeurs insupportables. Monsieur Yao, le gérant de la propreté du site

à coffre, dans notre secteur, le fait si bien que nous parvenons maintenant à occuper quelques espaces afin de tenir nos commerces. Auparavant, personne ne pouvait s'installer ici à cause des ordures.

Par ailleurs, je souhaite que les opérateurs se penchent davantage sur les cas des marchés « Rocky » et « Forum » dans la commune d'Adjamé où beaucoup reste à faire.

**Madame DOH Elyse, Présidente de la cité des 166 logements Cocody, Cité des Arts de Cocody**

Avant, des sociétés de collecte des déchets existaient, mais le ramassage des ordures n'étaient pas parfait. Dans notre cité, nous avons beaucoup de difficultés à évacuer nos ordures. Les pré-collecteurs avec qui nous traitions nous taxaient énormément.

Mais depuis l'avènement des nouvelles sociétés de collecte, je constate qu'un travail fabuleux est fait pour la propreté de la ville d'Abidjan. Les rues d'Abidjan donnent fière allure depuis un certain temps. L'enlèvement des ordures se fait de façon régulière et à des heures précises. C'est vraiment une

satisfaction pour moi. Je pense que leur dynamisme sur le terrain est d'un apport appréciable pour nos actions de sensibilisation afin de maintenir la propreté de notre cité. Dans notre secteur, nous ne voyons plus de chiens errants, de corbeaux, de grosses mouches qui festoyaient dans nos poubelles, parce que les ordures sont régulièrement enlevées. Je ne peux que féliciter ces opérateurs et leurs agents. Pour ma part, je voudrais inviter les automobilistes, enfin les usagers de la route à éviter de salir nos voies... Aidons plutôt ces opérateurs à maintenir nos villes propres.



**Monsieur LAYA TAPLI (Jagger), Commerçant de « sandwich » dans la commune de Port Bouet**



Je suis heureux de l'arrivée des nouveaux opérateurs de collecte des déchets. Sur le terrain, je constate que les sociétés travaillent bien. Je n'ai aucune plainte contre elles. Avant, il fallait plusieurs jours pour voir les camions de ramassage des ordures passer.

Maintenant, ce n'est plus le cas. Les nouveaux opérateurs sont réguliers ; il faut saluer cela. De plus, mon constat ne se limite pas à un seul quartier de la ville d'Abidjan. En tout cas, partout, ces sociétés sont opérationnelles. Je les encourage.



**Madame KOUASSI Augustine, Intendante du Lycée Classique d'Abidjan**

S'agissant de l'état de salubrité de la ville d'Abidjan, il faut dire que le service est actuellement amélioré comparativement aux périodes d'avant l'entrée en activité des nouveaux opérateurs de collecte des déchets. Nous travaillons en parfaite collaboration avec les agents de l'opérateur ECOTI.SA qui intervient ici, à Cocody à travers un programme régulier d'enlèvement de nos ordures. Leurs jours de passage sont les mardis et les vendredis. En cas d'empêchement, nous sommes immédiatement informés par les agents contrôleurs de l'ANAGED

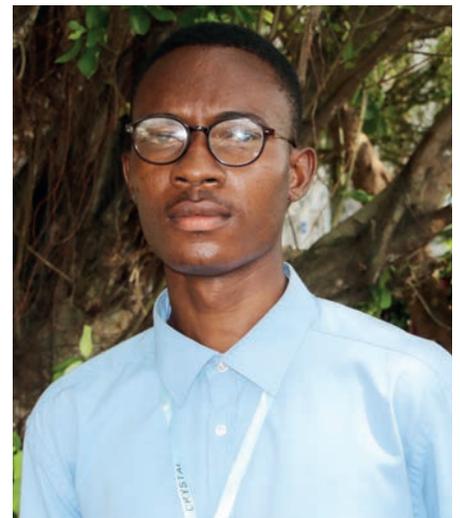
pour un réaménagement du temps de passage. Et c'est bien ainsi. La satisfaction ne peut être totale, mais il faut reconnaître que pour l'heure c'est bon ; ils font du bon travail sur l'ensemble de la ville d'Abidjan. La cohabitation des enfants avec les ordures est source de maladies pour ceux-ci ; c'est donc un soulagement pour nous quand les ordures sont régulièrement enlevées. Nous souhaitons que cela soit continu. Tous nos remerciements au Ministère en charge de la salubrité et à l'ANAGED.

**Monsieur BOGA Pierre Eric, Etudiant en Gestion Commerciale habitant dans la commune de Yopougon**

Depuis cinq (5) mois que les nouveaux opérateurs sont sur le terrain, il faut reconnaître qu'il y a un changement qualitatif au niveau de la propreté de la ville d'Abidjan. C'est une très belle initiative pour la santé de la population. Je souhaite que cela continue jusqu'au déploiement de ces opérateurs à l'intérieur du pays afin que toutes les villes de Côte d'Ivoire soient propres.

Je reconnais que ces sociétés travaillent bien. Seulement ce que je déplore, les éboueurs après le ramas-

sage des poubelles laissent trainer des restes d'ordures. Il y a aussi l'indiscipline des populations dans la gestion de notre environnement qui, malgré les campagnes de sensibilisation, continuent de jeter des ordures et de petits déchets (papiers mouchoirs, sachets d'eau...) dans des lieux non indiqués. Alors même que nous devons soutenir ces opérateurs en évitant de salir les rues.



**KEITA MAMADOU, Etudiant en 1ère Année de Finances-Comptabilité, habitant dans la commune d'Anyama**



Les nouvelles sociétés de ramassage d'ordures travaillent très bien. Elles font de bonnes prestations sur le terrain et cela, contrairement à celles que nous voyions par le passé ; tout simplement parce qu'elles sont mieux équipées. Pour ce domaine d'activité, leurs équipements sont mieux appro-

priés. le constat est général sur leurs prestations, parce que tout le monde a observé un changement au niveau de la propreté. Cet effort est vraiment à saluer et à encourager.

**Propos recueillis et transcrits par Roger TIEHIDE  
Collaboration : TOURE Youssouf & KAMAGATE Karamoko (D.O.P)**

## LUTTE CONTRE L'INSALUBRITE

### L'ANAGED forme huit (8) ONG en techniques de gestion des déchets ménagers



Intervention de Monsieur NADRO Félix

**D**ans le cadre de l'encadrement et de la formation des Organisations Non Gouvernementales (ONG), l'Agence Nationale de Gestion des Déchets (ANAGED) a initié le vendredi 14 décembre 2018, dans ses bureaux annexes du Vallon, un atelier de formation sur les techniques de gestion durable des déchets.

Cette session de formation qui a enregistré la participation de huit (8) ONG a porté sur deux modules. Le premier, sur les techniques de communication pour une gestion durable des déchets, développé par M. Serge Privat DJIROU, Chef du Service Reportages et Publications. Le second, relatif à l'historique de la gestion des déchets en Côte d'Ivoire, traité par M. Félix NADRO, Conseiller Technique de Madame le Directeur Général de l'ANAGED.

Cette formation a pour but spécifique de donner aux membres de ces organisations, des informations nécessaires leur permettant de connaître le

nouveau mode de gestion des déchets et des techniques d'approche communicationnelle en matière de sensibilisation des populations pour l'adoption des éco gestes.

Ont pris part à cette formation les ONG Myown business, Arbre de vie d'Afrique, Asma, Protégeons notre lit-

toral, Racpci, Village propre, salubrité hygiène et la fondation Let's do it ci. D'autres organisations exerçant dans le domaine de la salubrité seraient les bienvenues pour les prochaines sessions.

**Roger TIEHIDE**



Une vue de la salle de formation

## LUTTE CONTRE L'INSALUBRITE

### L'ANAGED appuie l'ONG « Arbre de vie d'Afrique » en matériel de salubrité



Monsieur NADRO Félix remettant symboliquement du matériel au Président de l'ONG.

La question de la salubrité est l'affaire de tous et donc engage tout le monde.

C'est dans cette optique que Monsieur Félix NADRO, Conseiller Technique, représentant Madame le Directeur Général de ANAGED a, au nom de l'Agence, offert un kit en matériel de salubrité à l'ONG « Arbre de vie d'Afrique » pour ses activités de propreté dans la commune d'Abobo.

Cette remise a eu lieu le 27 novembre 2018, au Village S.O.S d'Abobo à l'occasion d'un atelier de réflexion portant sur la salubrité dans le District Autonome d'Abidjan, organisé par ladite ONG.

Au cours de cette cérémonie, Monsieur Félix NADRO a félicité et encouragé les organisateurs pour l'initiative de cet atelier qui s'inscrit, selon lui, dans la dynamique de la nouvelle politique de gestion des déchets.

Il a rappelé la volonté de l'ANAGED à collaborer avec toutes les structures qui s'engagent à ses côtés pour offrir un environnement sain aux populations de Côte d'Ivoire. « Je voudrais

donc, vous exprimer l'entière disponibilité de l'ANAGED à vous accompagner dans vos actions», a-t-il promis. Monsieur GOMAN Missan, fondateur de l'ONG « Arbre de vie d'Afrique », a remercié l'ANAGED pour son appui et se dit disposer à collaborer avec elle pour l'amélioration du cadre de vie des populations.

Rappelons que cet atelier vise à promouvoir la protection de l'environne-

ment et maintenir la salubrité dans le District d'Abidjan, à travers la création d'un logiciel de surveillance à distance des lieux publics.

**Roger TIEHIDE**



Monsieur NADRO Félix, Conseiller Technique du DG entouré de g. par monsieur KOFFI Aimé, Sous Directeur des Statistiques et du Suivi 2valuation, de d. par monsieur Mackbolan KOUAKOU Chef de Service en charge des ONG

## INSALUBRITE DANS LES ECOLES

### Le COGES PLATEAU DOKUI BAD-ABOBO installe ses comités de salubrité



Photo de famille

**D**ans le but d'assainir le cadre de travail des élèves, le Comité de Gestion de l'Établissement Scolaire (COGES) de l'Inspection d'Enseignement Primaire Public (IEPP) d'ABOBO Plateau Dokui a, sous la conduite de sa Présidente, Madame Diabaté Massogona, initié une cérémonie d'installation des comités de salubrité au sein du Groupe Scolaire Plateau Dokui BAD, le mercredi 16 janvier 2019.

Représentée par une équipe de sa Direction de la Communication et des Relations Extérieures, l'ANAGED a offert un kit de salubrité composé de bacs à ordures, de brouettes, de balais, de râteliers, de pelles, etc. au COGES de l'IEPP ABOBO Plateau Dokui.

Le bureau du COGES a reçu la participation de l'ONG Action Percussion Environnement (APE) basée à Bordeaux (France), représentée pour la circonstance par sa section locale dirigée par mademoiselle Nova Monnet. Cette cérémonie a été marquée par

une opération de nettoyage du groupe scolaire.

Vivement que ces actions se multiplient et s'imitent ailleurs pour préserver la santé de nos enfants.

*Roger TIEHIDE*



Image de l'operations de nettoyage



Image de l'operations de nettoyage

**SALON DE LA PROPETE, DE L'HYGIENE ET DE LA SECURITE ENVIRONNEMENTALE (CLEAN EXPO 2019)**  
**L'ANAGED démontre son expertise en matière de gestion des déchets**



Visite du stand de l'ANAGED par des experts européens

**D**u Jeudi 14 au Samedi 16 Mars 2019, l'ANAGED a participé à la 1ère édition du Salon de la Propreté, de l'Hygiène et de la Sécurité Environnementale (Clean Expo) qui s'est tenue dans le hall de l'immeuble CRRAE-UMOA, au Plateau en tant qu'un des sponsors de l'évènement.

Ce salon organisé par le cabinet CNH Conseils avait pour thème « Hygiène et sécurité environnementale en Côte d'Ivoire ». Cette plateforme a été pour l'ANAGED, l'occasion de présenter le nouveau système de gestion des déchets et de sensibiliser les visiteurs aux bons gestes et bonnes pratiques en matière de salubrité.

Ce salon a été le lieu d'échanges et de partage d'expériences entre les étudiants, les travailleurs et tous les professionnels de l'hygiène et de la sécurité environnementale d'ici et d'ailleurs.

Le stand de l'ANAGED a enregistré plus de 500 visiteurs, preuve de l'inté-

rêt que portent les populations à cette nouvelle structure.

*DEROU Marius*



Monsieur Sylvestre SAHIE de la DOP expliquant les missions de l'ANAGED à un visiteur



Photo de famille des experts et partenaires du salon

SARRAHN OUATTARA, DIRECTEUR GÉNÉRAL DE L'ANAGED:

## “LE PROCESSUS DE MODERNISATION DE LA GESTION DES DÉCHETS EST EN MARCHÉ”



La nouvelle politique de gestion des déchets est marquée par la fusion de deux anciennes structures, l'Anasur et le Ffpsu, pour donner l'Anaged. Sa directrice, clarifie dans cet entretien, sa mission et sa collaboration avec les opérateurs du secteur.

De la dissolution-fusion de l'Agence Nationale de la Salubrité Urbaine (Anasur) et du Fonds de Financement des Programmes de Salubrité Urbaine (Ffpsu) à l'Agence Nationale de Gestion des Déchets (Anaged), qu'est-ce qui change en matière de politique nationale d'assainissement du cadre de vie ?

**E**n vue d'assurer une gestion optimale de la filière des déchets en Côte d'Ivoire, le gouvernement a procédé à une réforme institutionnelle qui a conduit à la dissolution-fusion de l'Agence nationale de la salubrité urbaine (Anasur) et du Fonds de financement des programmes de salubrité urbaine (Ffpsu). De cette réforme est née l'Agence nationale de gestion des déchets (Anaged), qui a en charge la régulation et le financement de la filière de tous types de déchets en Côte d'Ivoire, à l'exclusion des déchets dits dangereux, ainsi que des déchets médicaux.

En outre, l'État de Côte d'Ivoire a concédé le service public de nettoyage et de collecte des ordures à deux structures internationales retenues à l'issue d'un appel d'offre international. Il s'agit de Eco Eburnie, filiale nationale de l'entreprise portugaise Mota Engil et Ecoti.SA, un groupement d'opérateurs tunisiens et ivoiriens.

A cela, s'ajoute la construction d'infrastructures modernes de traitement et de valorisation des déchets, notamment les Centres de Transfert (CT) d'Angué-dédou et le Centre de Valorisation et d'Enfouissement Technique de Kossihouen (Cvet), géré par l'opérateur international, Clean Eburnie. Ces nouvelles infrastructures ont donc entraîné la fermeture de la décharge d'Akouédo qui,

aujourd'hui, ne respecte plus les normes environnementales.

Ainsi, la mise en œuvre de cette nouvelle politique de gestion des déchets répondant aux normes internationales a pour conséquence l'amélioration du cadre de vie des populations du district autonome d'Abidjan et celui des autres villes de la Côte d'Ivoire.

**Deux nouveaux opérateurs ont été désignés pour assurer la propreté de la ville d'Abidjan. Quel type de relations ont-ils avec l'Anaged ?**

La société Ecoti SA assure le service de propreté des communes d'Abobo, d'Anyama, de Bingerville, de Cocody et du Plateau. Eco Eburnie intervient dans les communes d'Adjamé, Attécoubé, Yopougon, Songon, Koumassi, Marcory, Port-Bouet et Treichville. Ces deux opérateurs se chargent du nettoyage qui comprend le balayage, le curage des caniveaux et le désherbage. Ils assurent également la collecte, le transport, le tri et la valorisation des déchets.

L'Anaged, dans sa mission principale d'organe de régulation, assure le suivi, le contrôle et l'évaluation de leurs prestations. Nous avons avec les opérateurs, des relations de collaboration afin de leur permettre d'exécuter les opérations selon les dispositions contenues dans le cahier des charges de la convention

qui les lie à l'État de Côte d'Ivoire. Dans ce cadre, des réunions hebdomadaires sont organisées avec les opérateurs, les collectivités afin d'identifier les difficultés rencontrées sur le terrain et de les résoudre.

**Que deviennent les anciens acteurs de la filière des déchets en Côte d'Ivoire ?**

Il faut d'abord rendre hommage à ces entreprises qui, avec des moyens rudimentaires, se sont tant bien que mal acquittées de cette noble mission. Vous le savez aussi bien que moi, la salubrité requiert d'importantes ressources financières ainsi qu'une expertise avérée.

C'est pourquoi, l'État, à travers le ministère de l'Assainissement et de la Salubrité (Minass), a lancé un appel d'offre international qui a permis de recruter des entreprises (Ecoti.SA et Eco Eburnie), ayant une expertise éprouvée en matière de gestion des déchets, des moyens logistiques adaptés et des financements pour résoudre les épineuses questions auxquelles les prestataires locaux étaient confrontés.

Il est également important de préciser que les dettes des opérateurs locaux ont été apurées dans leur intégralité. Aussi faut-il remarquer que, conformément au cahier des charges de la convention actuelle qui lie l'État de Côte d'Ivoire à ces

deux opérateurs internationaux, de nombreux opérateurs locaux sous-traitent aujourd'hui avec eux. Ils ne sont donc pas laissés pour compte et certains parmi eux seront, dans un avenir proche, redéployés à l'intérieur du pays.

**Après deux mois d'activité de ces deux nouveaux opérateurs sur le terrain, Eco Eburnie et Ecoti Sa, quel bilan faites-vous de leurs prestations ?**

Nous pouvons dire que le processus de modernisation de gestion des déchets est lancé et est en marche. Nous avons commencé par un déploiement progressif le 2 novembre 2018, et depuis le 15 décembre 2018, nous sommes à un taux de couverture de 100 % des communes du district autonome d'Abidjan (13 communes) avec des moyens logistiques adaptés.

Nous avons, dans les différents quartiers, le déploiement de véhicules et d'engins neufs et modernes pour la collecte et le transport des déchets ; un service de nettoyage modernisé avec l'utilisation de balayeuses mécaniques ; l'installation de corbeilles et de bacs à ordures sur les artères des communes. Nous avons aménagé des plateformes en béton armé sur lesquelles sont posés désormais les coffres.

Il y a donc une amélioration de la collecte des déchets solides, ménagers et assimilés (Dsma) qui est passée d'une moyenne de 3100 tonnes par jour avec les anciens opérateurs à 3800 tonnes par jour avec les deux nouveaux opérateurs Eco Eburnie et Ecoti SA, soit une hausse de près de 22.5%. A ce rythme, nous atteindrons une collecte annuelle de 1 400 000 tonnes en 2019.

On note aussi que le ramassage des déchets solides ménagers et assimilés s'effectuait, depuis 2011, de façon quotidienne avec un taux moyen de 64% de collecte prioritairement pendant la nuit et 36 % la journée. Depuis la mise en œuvre de la réforme avec les nouveaux opérateurs, le taux de collecte nocturne est de 75% et 25% la journée. Ce qui nous amène à une rotation journalière de deux sorties des déchets solides, ménagers et assimilés par les populations.

Ainsi, nous avons près de 350 à 400 camions de collecte des Dsma qui sillonnent les artères des communes du district autonome d'Abidjan. Ajouté à cela, la mise en exploitation de Centres de Transfert et du nouveau Centre de valorisation et d'enfouissement technique de Kossihouen, dans la commune de Songon. Aujourd'hui, nous constatons qu'Abidjan présente une fière allure et des efforts sont davantage fournis pour améliorer le service de nettoyage.

**Par le passé, le manque de financement a constitué un frein aux opérations de salubrité. Avez-vous aujourd'hui les ressources nécessaires pour conduire la nouvelle politique de gestion des déchets et rémunérer ces nouveaux opérateurs ?**

L'État respectera ses engagements vis-à-vis de ces entreprises. Cela requiert d'énormes ressources et la facture s'élève à environ 66 milliards de Fcfa. C'est pourquoi, la nouvelle politique de gestion des déchets met un accent particulier sur l'économie circulaire à travers le tri et la valorisation, afin de tirer dans un avenir proche des ressources additionnelles issues des produits dérivés que sont les biogaz, le compost, etc.

**Quelle est votre stratégie de communication pour faire adopter par les populations du district d'Abidjan le nouveau mode de collecte des ordures ménagères ?**

Au vu des enjeux de la nouvelle politique de gestion des déchets, notre stratégie de communication s'articule autour de deux axes : les actions à travers les médias et les actions de proximité.

Au niveau de la communication média, l'Anaged a organisé des campagnes de sensibilisation à travers les médias. Des capsules et des communiqués sont diffusés régulièrement sur les radios de proximité afin d'amener les populations à renouer avec les bonnes pratiques de propreté. Nous participons également à plusieurs émissions télévisées dont matin bonheur et le débat de RTI 1. Nous avons accentué notre présence sur les réseaux sociaux à travers la diffusion de messages de sensibilisation.

Une campagne d'affichage a permis de sensibiliser les populations à la nouvelle politique de gestion des déchets et les horaires de sortie des déchets par les ménages.

Dans le cadre de la communication de proximité (Communication pour le changement de comportement qui est un axe important du plan d'actions de l'Anaged), plusieurs actions ont été menées en collaboration avec des Ong dans des gares routières, marchés et dans des établissements scolaires.

Pour l'année 2019, plusieurs autres opérations de sensibilisation de proximité sont prévues à l'intention des populations, en général, et en particulier des enfants. Il s'agira d'organiser des manifestations ludiques et éducatives portant sur les questions liées à l'hygiène et à la salubrité.

Les médias classiques que sont la télévision, la radio, la presse écrite, l'affichage, etc., seront aussi mis à contribution pour mieux atteindre les cibles. Il est également prévu un concours de propreté dans les quartiers, des focus groupes afin de les impliquer dans la gestion de leur cadre de vie.

A cet effet, une caravane ludique et éducative sera lancée et portera sur l'initiation au Tri sélectif des déchets ; la fabrication des objets à partir des produits recyclés ; un concours de poème et chant portant sur la thématique : La propreté, ma devise, tout comme un concours de dessins sur la propreté, meubleront cette caravane. L'Anaged, dans sa mission de régulation, continuera de collaborer avec les Organisations de la société civile pour renforcer leurs actions sur le terrain.

Toutes ces initiatives justifient l'importance du volet communication dans les actions de l'Anaged afin de faire adopter aux populations des éco gestes. Car, l'on ne peut pérenniser la propreté, la salubrité sans une reconversion des mentalités et des comportements. S'éduquer en s'amusant, tel sera le crédo de l'agence.

**Source : Direction de la communication ANAGED**

## FORMATION EN MANAGEMENT DE GESTION DES DECHETS : L'ANAGED A L'ECOLE DU JAPON.



Photo de famille des experts Japonais et les participants à la formation

**D**ans le cadre d'une coopération entre le Japon et les pays africains à travers l'Agence de Coopération Japonaise (JICA), Monsieur Eddie KONAN, Sous-Directeur des Etudes et Projets à l'ANAGED, a effectué une mission de formation à Yokohama, au Japon du 12 février au 05 mars 2019.

Cette mission avait pour objectif de renforcer les capacités des experts africains pour une meilleure gestion des déchets solides.

Environ 13 participants issus de gouvernements centraux et locaux de 11 pays africains, de différentes agences publiques et d'entreprises privées ont été formés sur le thème "Management en gestion des déchets solides en Afrique". Cette formation a également enregistré la participation de Monsieur Ouattara Lanzeni, Directeur Général de la Salubrité et de la Lutte contre les Nuisances (DGSLN).

La première étape de la formation a consisté à passer en revue la gestion

des déchets en Afrique en faisant ressortir le cadre institutionnel et législatif qui régit la filière. Les difficultés et les insuffisances techniques ont également été présentées à cette occasion. La deuxième partie a permis aux participants de comprendre l'historique de la gestion des déchets dans la ville de Yokohama et les stratégies qui ont permis à cette ville, peuplée de plus de 3 millions d'habitants, de sortir de ses difficultés en matière de gestion des déchets, afin d'être une référence de propreté dans le monde.

Cette stratégie a consisté primo, à adopter une vision, celle de la G 30, qui a permis d'enfouir 30% de la production des déchets. Secundo, à prendre des textes juridiques forts visant à impliquer les populations à la gestion du cadre de vie et à diversifier les sources de financement pour la gestion des déchets. Tertio, à procéder à la construction d'infrastructures appropriées de valorisation et de stockage des déchets.

Au vu de cette expérience, chaque délégation a proposé un plan d'action

stratégique pour une gestion durable des déchets dans son pays.

Outre les représentants de la Côte d'Ivoire, Il faut rappeler que cette formation a enregistré la participation des représentants du Burkina Faso, Togo, Sénégal, Madagascar, Congo Kinshasa, Djibouti, Niger, de la Guinée Conakry, République Démocratique du Congo et des Iles Comores.



Monsieur KONAN Eddie de l'ANAGED dans une usine de transformation de pneus

**Privat DJIROU**

## 24<sup>ème</sup> ÉDITION DE L'OPÉRATION GRAND MÉNAGE San Pedro reçoit le satisfecit de la Ministre Anne Ouloto



Madame la Ministre donnant le coup d'envoi de l'opération

Les activités hebdomadaires de salubrité à San Pedro placées sous le thème **“Jaime ma ville, je l'assainis”**, ont eu un cachet particulier avec la tenue officielle de l'Opération Grand Ménage dans la cité balnéaire, le samedi 2 février 2019. C'est, fera remarquer Madame Anne Désirée Ouloto, Ministre de l'Assainissement et de la Salubrité, la première fois hormis la cérémonie de lancement au Palais de la Culture de Treichville en février 2017 que cette activité instituée par l'Etat, tous les premiers samedis du mois, enregistre une si grande mobilisation tant par la qualité des membres du Gouvernement présents que par l'intensité des actions de nettoyage abattues. En effet, l'activité communautaire s'est déroulée en présence du Secrétaire d'Etat-Maire Anoblé Miézan Félix, des Ministres Anne Ouloto, Kandia Camara et Raymonde Goudou Coffie sur la place Alassane Ouattara, après une forte implication des populations de San Pedro dans des actions de curage de caniveaux dans les axes Rond-point de la Cité, quartier Lac, au quartier de la Cité et de balayage au marché central ; Cela en fanfare et sur de longues heures.

**“San Pedro est sur la bonne voie pour être la Commune la plus belle de Côte d'Ivoire”**, a émis la Ministre Anne Désirée Ouloto, lorsqu'après avoir entendu l'engagement de toutes les forces vives à changer de comportement, et installé le Comité régional de coordination de l'hygiène et de la salubrité, elle exhorta par des conseils ainsi que des recommandations le corps social présent à maintenir la dynamique de propreté dans la ville.

La Ministre, édifiée par cet effort soutenu, a élevé le Maire Anoblé et quelques personnalités, Ambassadeurs de la Salubrité en leur décernant des diplômes. Et ce n'est pas tout. Pour accroître la lutte contre l'insalubrité, elle a apporté à la Commune de San Pedro un important soutien en matériel. Ce sont des tricycles, des brouettes, des balais à manche, des poubelles etc. Dans la même veine, la Commune a également reçu le don d'une balayeuse par le PDG du Groupe Carré d'Or.

Auparavant, Anoblé Félix a saisi cette opportunité pour révéler à l'auditoire que sa Commune sera en première ligne des villes où est proscrit l'usage des sachets plastiques. **“San Pedro sera la première ville de l'intérieur**

**où sera appliqué le décret d'interdiction des sachets plastiques”**, a-t-il clamé. Et de renchérir : **“à partir de juin 2019, celui qui sera pris en train de jeter un déchet sur la voie publique, fera 24h de travaux de salubrité”**, a-t-il prévenu, non sans annoncer qu'il instaurera également un concours désignant le village ou le quartier le plus propre dans quelques semaines. **“L'objectif, pour nous, ce n'est pas de faire de la publicité, mais de faire de San Pedro la Commune la plus propre de Côte d'Ivoire. Tout est possible si nous le voulons”**, a-t-il conclu son allocution, en remerciant la Ministre Ouloto, ainsi que tous les hôtes de marque présents dans la Cité balnéaire.

Source **SERCOM MINASS**



## MISE EN ROUTE DE LA NOUVELLE POLITIQUE DE GESTION DES DECHETS

### La décharge d'Akouedo désormais fermée



Photo de famille de la notabilité d'AKOUEDO et des responsables du MINASS

Le processus de fermeture de la décharge d'Akouedo enclenché visiblement depuis l'entrée en activité des nouveaux opérateurs de collecte des déchets est en voie d'achèvement. L'acte symbolique de la fermeture de ce site a été posé le 04 janvier 2019, par les émissaires du Ministre de l'Assainissement et de la Salubrité conduits par monsieur Félix NADRO, Conseiller Technique du Directeur Général de l'Agence Nationale de Ges-

tion des Déchets (ANAGED). Disons qu'en prélude à la cérémonie officielle de la fermeture définitive de la décharge d'Akouedo, prévue dans un proche avenir, monsieur Félix NADRO a, en présence des membres de la notabilité d'Akouedo, posé un cadenas au portail de la décharge.

C'est un acte de haute portée qui confirme la volonté manifeste du gouvernement de Côte d'Ivoire de tourner définitivement la page de la gestion

traditionnelle des déchets pour ouvrir une nouvelle page, celle d'une gestion moderne des déchets respectant les normes environnementales. Sur ce point, Monsieur le Conseiller Technique s'est voulu très rassurant : « La fermeture officielle fera l'objet d'une cérémonie solennelle avec la présence des autorités compétentes, dans les jours à venir (...) mais surtout, l'Etat procédera à la réhabilitation de ce site avec en projet, la construction d'un parc urbain et d'une école du métier de recyclage des déchets », a-t-il promis.

Il s'est ensuite réjoui de la fermeture de cette décharge 53 ans après, au profit du Centre de Valorisation et d'Enfouissement Technique (CVET) de Kossihouen qui répond aux normes internationales en matière de gestion des déchets.

Réagissant, Monsieur Camille NIANGO, porte-parole du village d'Akouedo, n'a pas manqué d'exprimer sa satisfaction. En effet, pour lui, c'est un rêve qui est en passe de se réaliser. Car depuis des décennies, cette fermeture était attendue.

**Roger TIEHIDE**



Monsieur NADRO posant l'acte symbolique de la fermeture de la décharge

## GESTION MODERNE DES DECHETS

### Le Centre de Valorisation et d'Enfouissement Technique (cvet) de Kossihouen desormais operationnel



Une vue aérienne du centre

**S**itué sur l'autoroute du nord, à 40 km de la ville d'Abidjan, le Centre de Valorisation et d'Enfouissement Technique (CVET) de Kossihouen, est désormais opérationnel. La réalisation de cette infrastructure traduit la volonté des autorités ivoiriennes de structurer et moderniser la chaîne de collecte et de transport des déchets solides ménagers du District d'Abidjan.

Le centre traitera environ 1 250 000 tonnes par an, soit 90 % des déchets produits dans le District Autonome d'Abidjan.

Il s'inscrit dans le nouveau système de gestion des déchets ménagers et met

ainsi fin aux activités de la décharge d'Akouédo. Une décharge ouverte en 1965 et qui avait depuis atteint ses limites. Le nouveau centre vise à assurer un traitement professionnel, efficace et durable des ordures ménagères. Bâti sur une superficie de 100 hectares, le CVET de Kossihouen a une capacité de 4 millions de tonnes de déchets ménagers et de stockage de sept ans.

Faisant partie des plus grands centres d'Afrique, le CVET prévoit un traitement professionnel des déchets. De façon pratique, dès leur arrivée, les camions tasseurs chargés de déchets passent par les ponts bascules pour le pesage, sous la supervision des

Agents de l'ANAGED et du BNETD. Un système informatique de pointe permet un traitement rapide des données. Après la pesée, les camions se dirigent vers le casier destiné au déversement de déchets, selon un protocole rigoureux. Ils sont à nouveau pesés à vide, avant de sortir du centre.

Les déchets sont enfouis dans des casiers imperméabilisés, par couches successives de 1,5 m alternées de couverture, avec du matériau inerte de 20 centimètres d'épaisseur. Ceci, pour réduire les odeurs et les envois de déchets. Un système permet de récupérer les eaux usées provenant desdits déchets, de les traiter et de les réutiliser pour l'arrosage des mêmes déchets, afin d'accélérer la décomposition. Un autre système permet de récupérer et de traiter le biogaz provenant des déchets en décomposition.

Par la mise en service de ce centre, la Côte d'Ivoire amorce une nouvelle ère dans la gestion des déchets et met définitivement fin au traitement traditionnel de la décharge d'Akouédo.



**Privat DJIROU**

## INFRASTRUCTURE DE TRI DES DECHETS SECS INDUSTRIELS NON DANGEREUX

### LE MINISTRE ANNE OULOTO INAUGURE LE CENTRE DE LASSIRE DÉCHETS SERVICES A ABIDJAN



« La Côte d'Ivoire a décidé d'amorcer sa transition vers une économie circulaire, où les déchets et produits usagés, au lieu de les destiner à l'abandon, sont réinjectés dans les circuits de création de valeurs, devenant ainsi de véritables ressources pour l'industrie, l'agriculture ou la production d'énergie ». C'est propos ont été dits par le Ministre Anne-désirée OULOTO le mercredi 13 février 2019, à l'occasion de l'inauguration de la première unité de tri des déchets secs et industriels non dangereux de la société Lassire Déchets Service (LDS).

Dans son allocution, madame le Ministre Anne-Désirée OULOTO, a saisi l'opportunité pour encourager et féliciter la Société LDS et son premier responsable. « Les réformes amorcées dans le secteur des déchets ne doivent pas être des prétextes pour baisser les bras ou perdre courage, mais pour accompagner le pays dans sa marche vers l'émergence... Vous avez compris les enjeux et je voudrais, au nom du Gouvernement, vous encourager à une amélioration constante de vos activités », a davantage ajouté Madame Anne-Désirée OULOTO, rassurant la Société que l'ANAGED sera toujours à ses côtés pour l'accompagner et l'orienter dans la mise en œuvre de ce projet qui contribue à protéger l'en-

vironnement et à créer des emplois verts.

Selon Frédéric LANES, Directeur Général de la société LDS, ledit projet qui coûte environ 300 millions de F Cfa va collecter plus de 80% des Déchets secs industriels non dangereux par jour et revaloriser 40% des déchets traités.

Au cours de la visite guidée, Madame le Ministre a apprécié les installations et le déroulement de la chaîne par laquelle les déchets sont triés et collectés par catégorie, selon qu'ils soient de la ferraille, du carton ou des sachets, en vue d'être recyclés. La coupure de ruban faite par le Ministre Anne-Désirée OULOTO consacre le démarrage officiel du projet.

Notons que cette cérémonie d'inauguration a enregistré la présence des représentants des Ministres en charge de l'Environnement et de l'Industrie, du Directeur Général de l'ANAGED, Madame Sarrahn OUATTARA, du 1er adjoint au Maire de la commune de Marcory, Monsieur Joseph MACAMBOU, de l'Administrateur Général de la Société LDS, Monsieur Frédéric LANE, ainsi que du représentant du Maire de la commune de Koumassi.

Source : Scé Com MINASS

Allocution du Ministre Anne-Désirée OULOTO



Le Ministre Anne-Désirée OULOTO visitant les installations de LDS



Le Ministre Anne-Désirée OULOTO saluant les agents de LDS

## GESTION OPTIMISEE DES RECLAMATIONS CLIENT DU MINISTERE DE L'ASSAINISSEMENT ET DE LA SALUBRITE :

### Une plateforme a vu le jour



De g. à d. Monsieur FOFANA Brahim Directeur de Cabinet du Ministre et Monsieur Yves OULOTO responsable de la SOQ.

**D**ans le souci de répondre aux préoccupations des populations et garantir le traitement de leurs réclamations, le Ministère de l'Assainissement et de la Salubrité (MINASS) s'est doté d'une plateforme de gestion des réclamations client.

La mise en place de cette plateforme intervient en application des orientations de l'atelier sur la gestion des réclamations client du 14 décembre 2016 et vient ainsi, concrétiser la volonté de Madame le Ministre Anne-Désirée OULOTO qui vise à mettre à la disposition du grand public, un outil dynamique de gestion des plaintes.

En effet, face aux défis liés à la nouvelle politique de gestion des déchets, cette plateforme se positionne comme un véritable outil d'aide et d'assistance mis à la disposition de la population pour poser une réclamation relative au non enlèvement des ordures ménagères, de problèmes d'assainissement, de nuisances sonores, ainsi que des problèmes d'installation anarchique sur le domaine public. Elle vise à centraliser et à maîtriser le traitement des réclamations client adressées aux

structures du MINASS.

Afin de favoriser une résolution rapide des réclamations des clients, la plateforme s'est dotée d'une procédure qui fixe des délais très courts dans le traitement des "plaintes" en tenant compte de la nature et de la complexité de la réclamation. Ainsi, depuis le début de l'année 2019, la plateforme a pu enregistrer et traiter plus d'une centaine de réclamations client.

Le Service de l'Organisation et de la Qualité (SOQ) du ministère est donc l'organe qui assure le suivi régulier des réclamations enregistrées.

Pour assurer la réussite de cette noble action, il faut nécessairement l'impli-

cation effective et efficace de tous les acteurs concernés.

Il est bon de souligner que cette plateforme regroupe les représentants des Directions et services du ministère ainsi que ses structures sous tutelle notamment, l'Agence Nationale de Gestion des Déchets (ANAGED), l'Office National de l'Assainissement et du Drainage (ONAD), la Brigade de Salubrité Urbaine (BSU), la Direction Générale de la Salubrité et de la Lutte contre les Nuisances (DGSLN) et la Direction de l'Assainissement Urbain et du Drainage (DAUD).

*Privat DJIROU*



Une vue de la salle de l'atelier sur la gestion des réclamations client du MINASS

## CELEBRATION DE LA 42<sup>ème</sup> JOURNEE INTERNATIONALE DES DROITS DE LA FEMME L'ANAGED célèbre ses vaillantes et dynamiques Femmes.



Les femmes de l'ANAGED en compagnie de leur DG

Comme il est de coutume depuis 1977, chaque 08 mars de l'année est décrétée Journée Internationale des Droits de la Femme par l'Organisation des Nations Unies (ONU).

Pour ne pas déroger à la règle, l'Agence Nationale de Gestion des Déchets (ANAGED) a organisé le vendredi 08 mars 2019, une cérémonie en l'honneur de ses Femmes car œuvrant pour la promotion du genre.

Placée sous le thème « le Numérique, une solution d'autonomisation de la femme », cette célébration a enregistré la présence massive des femmes assistées des hommes venus marquer leur solidarité.

Dans une ambiance conviviale, les femmes de l'ANAGED vêtues de leur ensemble pagne à l'effigie de cette journée internationale ont esquissé des pas de danses pour exprimer leur joie.

Cette cérémonie a été marquée par trois allocutions dont celles de Mademoiselle TRAORE Bintou du ser-

vice Informatique, porte-parole des Femmes et de Monsieur KEMAHON Richmond, stagiaire au service Qualité répondant au nom des hommes. Ces deux intervenants ont remercié le Directeur Général pour toutes ses actions à l'endroit du personnel en général et en particulier à la gente féminine. A la suite de ces deux allocutions, Madame Sarrahn OUATTARA, Directeur Général de l'ANAGED a délivré un message mémorable à l'endroit des Femmes. Elle les a, en substance,

exhorté à plus d'engagement dans les rôles et missions à elles confiés. : « Même en compagnie des hommes, je souhaite vous voir occuper les premiers rangs... ».

..... (discours)

La cérémonie a pris fin par un déjeuner offert par le Madame le Directeur Général au cours duquel les hommes ont servi le repas aux femmes.

**Danielle KACOU**





**Messieurs les Directeurs ;  
Monsieur le Commandant de Brigade ;  
Mesdames et Messieurs les Sous-Directeurs ;  
Mesdames et Messieurs les chefs de service ;  
Mesdames et messieurs agents de L'ANAGED ;  
Chères sœurs ;**

Cela fait 42 ans aujourd'hui que la **Journée Internationale des Droits des Femmes** existe et nous ne pouvons qu'en être fières. Oui nous le sommes parce que nous contribuons activement et valablement à l'évolution de l'humanité. Pour exemple, nous avons Miriam Makeba qui de par sa musique a lutté contre le racisme en Afrique du Sud et partout dans le monde. Chez nous en Côte d'Ivoire, nous avons la Grande Chancelière Henriette DAGRI Diabaté qui a œuvré dans le monde de l'Art en offrant le Palais de la Culture aux artistes.

En effet, Je voudrais vous rappeler que depuis 1977, l'Organisation des Nations Unis (ONU) a institué la date du 08 mars pour célébrer la femme partout dans le monde. Cette journée, permet de mesurer l'importance de la femme dans le système économique, culturel, sportif, éducatif, etc.

Cette journée commémorative 2019 de la femme, placée sous le thème de « **le Numérique, une solution d'autonomisation de la femme** » épouse l'ère du temps puisque nous utilisons aujourd'hui des téléphones

et autres gadgets intelligents pour l'amélioration de nos activités quotidiennes. Nous pouvons à travers ces outils modernes gérer nos activités à distance sans toutefois se référer à une tierce personne.

Cela démontre que le numérique n'est pas l'affaire des hommes mais de tous. Souvenez-vous de Mary Jackson, cette afro-américaine qui a révolutionné la NASA à travers ses travaux sur l'aérodynamisme des fusées. Nous sommes capables de tout très chères sœurs si nous le voulons.

**Mesdames et Messieurs,  
Chères sœurs,**

Comme vous le savez, la promotion de la femme est devenue une priorité nationale, grâce à la volonté du Président de la République SEM Alasane OUATTARA. Aujourd'hui une fille sur deux est scolarisée et cela va dans le sens du développement de notre pays.

En ce qui me concerne, je crois fortement en vous parce que vous avez des potentialités intellectuelles pour rivaliser avec les hommes. Comme je vous l'avais dit lors de la célébration des femmes ici même en 2018,

je souhaiterai vous voir occuper les premiers rangs, au demeurant, être au même niveau que les hommes et non après eux.

Permettez-moi ce proverbe AFGAN qui dit : « **Le travail d'une femme vaut plus que le discours de cent hommes** ».

Je sais désormais que je peux compter sur des femmes émancipées, travailleuses et disciplinées.

Merci Braves femmes, Merci Courageuses femmes, Merci Vaillantes femmes, Merci Dynamiques femmes de l'Agence Nationale de Gestion des Déchets (ANAGED) pour tous vos efforts consentis pour rendre la Côte d'Ivoire propre et salubre.

A vous les hommes, merci pour vos soutiens indéfectibles à notre endroit.

**Bonne fête à toutes et à tous.**

**Je vous remercie !**

**Sarrahn T. OUATTARA**

## IMPRESSIONS ANAGED



**M. KOFFI Jean EUDES**  
Chef du service Etudes et Projets

■ Pour ma première participation à la Journée Internationale des Droits de la Femme, j'avoue avoir été émerveillé par la présence des femmes de l'ANAGED qui étaient toutes vêtues dans un beau pagne à l'effigie de ladite journée. Une grande joie se dégageait de cette ambiance et l'on a senti de la cordialité et la fraternité entre tous les agents.

Egalement, j'ai aimé le discours de Madame le Directeur Général qui a porté haut l'importance de la femme,

car la femme mérite une place de choix dans cette société. J'ai également apprécié les deux interventions (représentante des femmes et représentant des hommes) qui véhiculait un message de reconnaissance des hommes à l'endroit des femmes.

Les hommes au service des dames c'est également une très belle chose qui devrait se vivre au quotidien !!! Très beau moment de fraternité et de convivialité.

■ La journée internationale des droits de la femme est célébrée le 8 mars de chaque année dans le monde entier. Elle s'inscrit dans la lutte menée par les femmes pour réduire les inégalités par rapport aux hommes.

En Côte d'Ivoire, le thème de cette année porte sur « le numérique comme une solution de l'autonomisation des

femmes ». C'est donc un appel fort qui est lancé à la femme ivoirienne de s'approprier tous les outils informatiques susceptibles de faciliter son accès à tous les secteurs d'activités.

Ainsi, pourra-t-elle donc réduire les disparités qui continuent d'exister entre l'homme et la femme.



**Mme LOUHOUES Epse KOUASSI**  
Juriste au Service Juridique et du Contentieux

■ Je voudrais remercier madame le Directeur Général qui, à l'occasion de la journée internationale des droits de la femme, nous a rendus hommage. Un hommage qui s'est passé dans une ambiance conviviale soldée par un déjeuner.

Une fête qui restera marquée dans l'esprit de toutes les femmes de l'ANAGED qui ont effectué un déplacement massif pour communier avec leur DG.

Toute ma reconnaissance à Madame le DG !



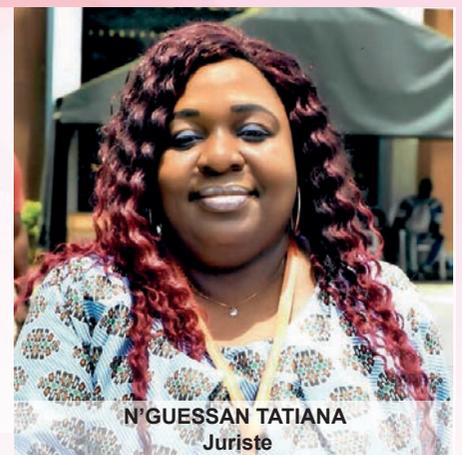
**N'GUESSAN CARENE**  
Stagiaire au service Informatique

■ Avant tout propos, je voudrais rendre un vibrant hommage à Madame le Directeur Général de l'Agence Nationale de Gestion des Déchets (ANAGED) Sarrahn OUATTARRA qui nous a honorées en cette journée du 08 mars 2019.

Il est important de préciser que l'origine de cette journée a été marquée par les luttes ouvrières et les manifestations des femmes en vue de réclamer le droit de vote, les meilleures conditions de travail et l'égalité entre les hommes et les femmes. C'est

en 1910 lors d'une conférence des femmes socialistes dirigée par Claria ZETKIN qu'a été prise la décision de la célébration de cette journée.

Pour ma part, en ce qui concerne le thème de cette année « le numérique, une solution pour l'autonomisation des femmes », il s'agit d'amener la majorité des femmes à se familiariser avec le numérique afin d'accroître leurs activités dans tous les secteurs. En définitive, cette journée représente une occasion pour faire un bilan de la situation des femmes dans la société.



**N'GUESSAN TATIANA**  
Juriste

## ALLOCCUTION DU PORTE - PAROLE DES HOMMES



**KEMANHON Inès Richmond**  
Stagiaire à la Cellule Planification et Développement

**Madame le Directeur General de l'ANAGED,  
Messieurs les Conseillers Techniques,  
Messieurs les Directeurs,  
Mesdames et Messieurs les Sous Directeurs  
Mesdames et Messieurs les Chefs de Services,  
Mesdames et Messieurs membres du Personnels de l'ANAGED,**

**E**n ce jour commémoratif des Droits des Femmes en faveur du développement socio-économique, je voudrais exprimer ici, et au nom de tous les hommes, notre profonde fierté à travailler sous la supervision de deux grandes dames aussi dynamiques que motivées pour le bien-être social de tous.

Mesdames et Messieurs, je voudrais nommer Madame le Ministre Anne Désire OULOTO et Madame Sarrahn OUATTARA notre Directeur Général. De par leurs actions, elles nous donnent des raisons plus que suffisantes de célébrer et d'honorer la Femme en ce jour. Femmes de valeur, Femmes de distinction, Femmes qui inspirent le respect, l'efficacité et le dynamisme avec lesquels vous accomplissez vos missions respectives, suscitent l'admiration de tous, même des plus radicaux misogynes.

Au travers de votre leadership, nous comprenons la volonté du président Alassane OUATTARA et du Gouvernement de faire de la Femme, un pilier de développement économique et social par leur promotion aux postes de responsabilité. A notre nom à tous, je voudrais dire merci et grand merci à vous, madame le Directeur Général et par ricochet à toutes les

dynamiques Femmes de l'ANAGED.

Mesdames et Messieurs, le thème de cette 42<sup>ème</sup> Journée Internationale de la femme est : « le numérique, solution d'autonomisation de la femme ». Remarquons qu'aujourd'hui encore, l'autonomisation de la femme est une préoccupation majeure pour nos autorités. C'est à dessein que le Gouvernement a choisi ce thème. Comment aider les femmes à devenir autonomes par le biais de l'outil numérique ? Là est toute la problématique.

Madame le Directeur Général, je disais tout à l'heure à un collègue, et ce avec toute la sincérité de mon cœur, qu'à l'ANAGED, avec ou sans l'outil numérique, l'autonomisation de la femme est un exemple de réussite. En effet, sur un effectif d'environ 360 employés que compte la structure, 101 sont des femmes soit une proportion de 28%. Même si ce chiffre est encore en deçà de la parité entre hommes et femmes, il n'est cependant pas négligeable. Je ne crois pas qu'il en soit ainsi dans la plupart des structures de notre pays, voire en Afrique. Même les pays occidentaux qui sont les précurseurs dans la promotion du genre ne feraient pas mieux.

Madame le Directeur Général, nous sommes fiers de vous en tant que 1<sup>er</sup> responsable de la structure, nous sommes fiers de nos collègues femmes dont la motivation et le dynamisme ne sont plus à démontrer. Elles qui confèrent à cette agence toute son allure, son efficacité, et sa performance. C'est à croire que lorsqu'une femme est poussée à l'autonomie, c'est toute la société qui se porte mieux.

Aujourd'hui, il s'agit d'ajouter l'outil numérique au processus d'autonomisation de la femme déjà en cours dans notre pays. Cet outil numérique est une exigence de performance, et de professionnalisation.

Donner l'accès aux femmes et aux filles, au numérique, c'est leur ouvrir la voie vers l'autonomisation. C'est ouvrir un boulevard à leurs épanouissements, mais bien plus, au développement de la communauté toute entière.

Il me plaît de relever qu'au niveau de l'utilisation du numérique, l'ANAGED a encore une longueur d'avance. Les dynamiques Femmes de l'agence sont rompues au maniement de l'outil informatique et elles nous le démontrent tous les jours au travers de leurs différents travaux. Cela est d'autant plus vrai qu'au sein de notre

service informatique, Madame le Directeur Général, la parité du genre est respectée. Le service compte 04 hommes et 04 dynamiques dames-qui comme toutes les autres femmes, travaillent sans relâche avec dévouement et abnégation dans l'atteinte de nos objectifs.

Cela montre bien que les Femmes de cette Agence (permettez-moi l'expression) « ont fini avec ça ! », elles ont fini avec le numérique et Nous sommes là aujourd'hui pour les célébrer, pour les magnifier et pour les féliciter. Bravo à vous, braves Femmes.

Chères mamans, chères épouses, chères sœurs, chères filles, vous êtes toutes des femmes de valeur tant au plan professionnel que familiale. C'est un honneur pour nous les hommes de travailler avec vous.

Travailler à l'autonomisation de la Femme, c'est militer pour un indice de performance hautement élevé dans la perspective de l'émergence de notre pays et pour le bonheur de nos populations.

Je voudrais vous demander d'applaudir chaleureusement les dynamiques Femmes ici présentes. C'est vous qui

justifiez qu'il faille continuer de faire confiance à la Femme, de la responsabiliser, de la rendre autonome et d'accélérer ce processus à l'aide du numérique.

Félicitations à vous !!! Vous êtes des modèles, soyez des références pour toutes les femmes de la Côte d'Ivoire et que l'autonomisation de la femme soit une réalité sur toute l'étendue du territoire.

**Je vous remercie ! Et que Dieu vous bénisse.**



## ALLOCCUTION DE LA PORTE - PAROLE DES FEMMES



**TRAORE Bintou**  
Informaticienne

**Madame le Directeur Général,  
Messieurs les Directeurs,  
Messieurs les Conseillers Techniques,  
Mesdames et Messieurs les Sous-Directeurs,  
Mesdames et Messieurs les Chefs de Service,  
Chers collègues,**

**J**e suis honorée du privilège qui m'échoit d'être le porte-voix des femmes de l'ANAGED pour la célébration de la Journée Internationale des droits de la Femme.

Cette année 2019, cette célébration est placée sous le thème : « **Le numérique, une solution pour l'autonomisation de la femme.** »

L'innovation et la technologie offrent de grandes possibilités sans précédent, mais il est constaté une fracture numérique croissante, les femmes étant sous-représentées dans les domaines traditionnellement réservés aux hommes entre autre ceux de la science, la technologie, l'ingénierie...

Que l'on parle des services bancaires mobiles, de l'intelligence artificielle, il est essentiel que les idées et les expériences des femmes interviennent également dans la conception et la mise en œuvre des innovations qui façonneront les sociétés de demain.

C'est ainsi qu'il est observé de plus en plus de femmes qui défient et qui viennent bouleverser les règles établies en prouvant leurs aptitudes à mettre en œuvre, à créer.

Plusieurs métiers où les femmes com-

mentent à être de plus en plus représentées ont émergé grâce au numérique notamment le blogging, le métier d'ingénieur en informatique. L'ANAGED s'inscrit bien dans cette dynamique avec de braves femmes qui animent avec compétences et habilité le service informatique.

Les femmes de l'ANAGED voudraient par ma voix saluer la confiance que vous, Madame le Directeur Général, nous avez accordée. En effet, les femmes sont représentées dans toutes les catégories socio-professionnelles. Ainsi nous avons des femmes vigiles, techniciennes de surfaces, brigadier, secrétaires, chargée d'études, agents de terrain pour ne citer que celles-là, mais aussi et surtout des femmes promues à des postes de responsabilités, chef de services, sous-directeur, sans favoritisme aucun. Toutes ces actions prouvent ainsi votre attachement à la question du genre et nous vous en remercions.

Cependant la norme nationale d'insertion des femmes dans le tissu socio-économique est de 30%. A l'ANAGED, nous avons 27% de femmes au poste de Sous-directeur, et 29% au poste de chef de service. Nous pouvons affirmer au vu de ces statistiques qu'un effort considérable est fait. Nous espérons toutefois atteindre les 50/50 dans les prochaines années.

Par ailleurs, les femmes de l'ANAGED, voudraient par ma voix vous assurer de leur gratitude pour les bonnes conditions de travail que vous leur assurez. En effet, Madame le Directeur Général vous ne ménagez aucun effort pour offrir au personnel et par ricochet aux femmes, des conditions de travail optimales en les dotant entre autres de matériel informatique permettant de développer la culture du numérique.

Madame le Directeur Général, les femmes de l'ANAGED s'engagent à se rendre digne de la confiance placée en elles en faisant toujours preuve de professionnalisme afin de vous accompagner dans l'atteinte des objectifs de l'ANAGED.

Je ne saurais terminer mon propos sans remercier les hommes pour leur soutien indéfectible dans l'accomplissement de nos tâches quotidiennes et leur contribution à maintenir un environnement de travail cordial.

Excellente célébration de la journée internationale des droits de la femme à vous Madame le Directeur Général, bonne célébration à toutes les femmes et bonne fête à tous.

## JOURNÉE DE LA FEMME EN IMAGES



Photo de famille



Accueil du DG



DG en compagnie des femmes responsables de services



DG en compagnie du porte - parole des hommes



DG en compagnie de M. NADRO, C.T



DG en compagnie de M. NOEL EMILE, A. C



Une vue des femmes

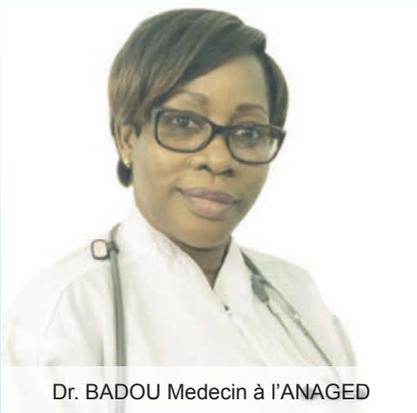


DG entourée des hommes



Le C. T KOUADIO Kapet Guillaume entouré des agents

## AVC OU ACCIDENT VASCULAIRE CEREBRAL



Dr. BADOU Medecin à l'ANAGED

### Définition :

Lésion du cerveau due à l'interruption de l'apport du sang au cerveau. Cette lésion est appelé « accident » ce qui caractérise l'aspect brutal et soudain de son apparition. « Un coup de tonnerre dans un ciel serein ».

C'est une urgence médicale qui touche aussi bien les hommes que les femmes et qui n'épargne personne.

### Il existe 2 types d'AVC :

- AVC Ischémique : par obstruction d'un vaisseau. Il représente 80%

des AVC

- AVC Hémorragique : provoquant un saignement dans le cerveau. Il représente 20% des AVC. Les causes sont généralement internes : âge, alimentation et hygiène de vie.

Les conséquences sont importantes puisque l'AVC est la première cause de handicap physique chez l'adulte, à type de déficits moteurs, de troubles du langage, trouble de la sensibilité, séquelles neurologiques et de cécité.

Facteurs de risque : ils sont diverses et variés

- Hypertension artérielle, d'où l'importance du dépistage précoce
- Age
- Alcoolisme
- Tabac
- Obésité
- Diabète
- Antécédents familiaux
- Consommation élevée de sel
- Contraceptifs
- Hypercholestérolémie

Les symptômes et manœuvres : FAST

- FACE : faire sourire, recherche une déviation faciale
- ARM : faire lever les 2 bras, recherche un déficit moteur
- SPEECH : faire répéter une phrase simple, recherche un trouble du langage
- TIME : urgence +++ prévenir rapidement le SAMU

La Prévention : elle passe par

- ◇ Le dépistage des maladies métaboliques, HYPERTENSION ARTERIELLE et DIABETE
- ◇ Une bonne hygiène alimentaire, peu gras, peu sucré, peu salé
- ◇ La pratique d'une activité sportive régulière
- ◇ L'arrêt de consommation d'alcool, de tabac



## LES BIENFAITS DU PERSIL



**L**e persil possède des vitamines et des minéraux. Ces derniers sont très importants et bénéfiques, car ils nous aident à prévenir et combattre un grand nombre de maladies. Les utilisations les plus connues du persil sont les suivantes

- Le persil est une plante qui a la capacité de protéger le foie et les intestins de différents cancers qui pourraient les affecter. Ses propriétés anti-cancers se retrouvent dans l'un de ses composants, le myristicine. En plus, le persil protège aussi le cerveau, car il prévient

les tumeurs qui peuvent se présenter à n'importe quel moment de notre vie.

- Le persil possède de grandes propriétés pour stimuler la digestion. Il est anti-flatulences et carminatif. De même, il nous aide à expulser l'excès de gaz en évitant ainsi la sensation de lourdeur. Le persil favorise également l'élimination des toxines accumulées dans l'organisme. Et, plus important encore, il protège nos reins en empêchant la formation de calculs rénaux.

- Il possède de puissants agents antioxydants qui protègent les cellules du vieillissement. Il permet aussi de maintenir une peau saine. En effet, cette plante possède des propriétés antibactériennes et anti-inflammatoires : elle est donc d'une grande aide pour toutes les personnes qui souffrent d'acné, de taches ou d'autres problèmes cutanés.

- C'est aussi un super-aliment. En effet, il nous apporte des minéraux tels que le phosphore, le calcium, le fer et le soufre. De plus, il nous offre aussi de grandes quantités de vitamine C et

du bêta-carotène. Ces derniers sont vraiment importants pour fortifier le système immunitaire :

- il prévient l'anémie.
- Il prévient et soulage les infections de la vessie.
- Il est d'une grande aide pour la digestion.
- Il maintient les reins en bonne santé.
- Il évite la mauvaise haleine.
- Il est d'une grande aide dans le traitement de l'arthrite.
- Il purifie le sang.
- C'est un grand diurétique naturel.
- Il réduit la production de gaz.
- Il a la capacité de soulager l'indigestion.
- C'est un grand protecteur et un grand stimulant du système immunitaire.

## LE COIN DU BONHEUR

### Naissances



Bébé KOUADIO K. Kéren Raphaëlla, fille de SOLOU Nina Epse KOUADIO du Service Suivi & Evaluation

### Mariages



Le couple TANOH



Le couple ADOU

# PHASE PROVISOIRE

## HORAIRES DE SORTIE ET DE COLLECTE DES DECHETS



**OPÉRATEURS**

**SORTIES**

**COLLECTES**



**ecoti SA**  
PLATEAU - COCODY

**17<sup>H</sup>**  
à  
**21<sup>H</sup>**

*Jour*  
**08<sup>H</sup>** à **16<sup>H</sup>**  
*Nuit*  
**21<sup>H</sup>** à **08<sup>H</sup>**



**TREICHVILLE - MARCORY**  
**KOUMASSI - PORT-BOUET**

*Jour*  
**05<sup>H</sup>** à **06<sup>H</sup>**  
*Nuit*  
**20<sup>H</sup>** à **21<sup>H</sup>**

*Jour*  
**06<sup>H</sup>** à **09<sup>H</sup>**  
*Nuit*  
**21<sup>H</sup>** à **05<sup>H</sup>**  
du matin

Ministère de l'Assainissement  
et de la Salubrité

REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE  
Union-Discipline-Travail

AGENCE NATIONALE DE GESTION DES DECHETS

# DIRECTION GENERALE



08 bp 1043 Abidjan 08.

Tél: 22 40 61 10 / 14 - Fax: 22 40 61 12

[www.anaged.ci](http://www.anaged.ci)

*Redonnons vie à nos déchets pour une Côte d'Ivoire saine!*

**REDONNONS VIE À NOS DÉCHETS POUR UNE CÔTE D'IVOIRE SAIN**

[WWW.ANAGED.CI](http://WWW.ANAGED.CI)

CONTACTS: +225 22 40 61 10 / 14

FAX: +225 22 40 61 12 / +225 22 41 45 95

II PLATEAUX 8ÈME TRANCHE, LOT 513, ILOT 34